

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 13 janvier 2025

Chikungunya : en raison de l'accélération de la diffusion de l'épidémie, le préfet déclenche le niveau 3 du plan ORSEC à La Réunion

Depuis le 23 août 2024, le territoire réunionnais comptabilise 192 cas de chikungunya.

En raison de l'augmentation du nombre de cas et de la dispersion des foyers, et sur proposition du directeur général de l'ARS Gérard COTTELON, Patrice LATRON, préfet de La Réunion, déclenche le niveau 3 du dispositif ORSEC « Arboviroses », ce qui correspond à la circulation d'une épidémie à faible intensité.

Le préfet et le directeur général de l'ARS ont également réuni ce lundi 13 janvier 2025 les représentants des collectivités locales pour faire le point sur la situation épidémiologique et mettre en œuvre des actions renforcées en concertation avec les pouvoirs publics. La mobilisation de l'ensemble des acteurs et de la population est nécessaire pour éviter une épidémie de grande ampleur.

Situation au 13 janvier 2025

Les communes du sud de La Réunion sont les plus touchées depuis l'apparition du virus. La ville de L'Etang-Salé compte le plus de secteurs touchés par le virus avec 90 cas. Il faut par ailleurs noter une croissance du nombre de cas isolés, passant de 38% à 45%.

Des actions coordonnées pour lutter contre les moustiques

- Mobilisation des agents de lutte antivectorielle

Depuis l'apparition des premiers cas, 120 agents sont mobilisés et réalisent quotidiennement des actions de lutte et de prévention. Cet effectif est régulièrement revu à la hausse pour faire face à l'apparition de nouveaux cas dans des quartiers qui jusqu'à présent n'étaient pas concernés par le virus.

En chiffres :

- ***43 périmètres ont bénéficié d'une intervention***
- ***436 maisons ou appartement ont été visités***
- ***87 gîtes larvaires ont été éliminés***
- ***217 traitements ont été réalisés***

➤ La salubrité publique

Des actions partenariales menées avec les communes et les intercommunalités vont s'intensifier dans les zones les plus touchées par le virus. Ces actions de salubrité vont nettement contribuer à réduire la présence des moustiques (entretien des espaces publics, opérations « vide fonds de cours », sensibilisation de la population).

Le préfet invite les Réunionnais à se conformer de manière rigoureuse aux prescriptions des autorités de santé et à mettre en pratique les gestes de prévention et gestes barrière :

- Éliminer des lieux où les moustiques peuvent pondre leurs œufs (récipients dans lesquels l'eau peut stagner : les gouttières, pneus, coupelles ...)
- Se protéger des piqûres de moustiques (sprays, moustiquaires, serpentins, vêtements longs ...)
- Consulter son médecin en cas de symptômes (fièvre associée au non aux maux de tête, douleurs musculaires, nausées, vomissements, forte fatigue, présence de boutons).

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Préfecture de La Réunion
Service régional de la
communication interministérielle

Tél : 0262 40 77 77

Mél : communication@reunion.gouv.fr

www.reunion.gouv.fr - Twitter/Facebook : @Prefet974 2/2

97404 Saint-Denis cedex

6 rue des Messageries,